

Image not found or type unknown



Séparations pas marié, pas d'enfant

Par **patrimonio**, le **20/03/2015** à **07:23**

bonjours mon compagnons ai moi nous nous séparons, en sachant que nous avons construis une maison ensemble que mon compagnons paye le crédit depuis 18 ans , sur un terrain dont je suis propriétaire, je souhaite lui laissé la maison gratuitement , on veut rien se devoir financièrement , cet un accord entre nous , que doit je faire juridiquement pour étres en règles ? dans l'attente de votre réponse je vous remercie par avance. Jje souhaite sur se terrain faire venir un géomètre pour séparés celui si , je récupère un petit bouts restants plus haut,